

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

CAHORS ET DÉPT. : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
HORS DU DÉPT. : — 6 11 20

CAHORS : A. LATOU, Directeur, rue Valentré.
PARIS : HAVAS et C^e, 8, place de la Bourse.

ANNONCES (la ligne) : — 25 cent
RÉCLAMES

Les abonnements se paient d'avance, à l'exception de 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

Arrivées à CAHORS		Départs de CAHORS		Arrivées à		Départs de	
11 h. 16	matin	3 h.	matin	LIBOS	10 h. 12	matin	AGEN
10 h. 10	soir	5 h. 49	soir	VILLENEUVE-SUR-LOT	3 h. 56	soir	PÉRIGUEUX
10 h. 5	soir	7 h. 34	soir		8 h. 46	soir	BORDEAUX
							PARIS

Train de marchandises régulier : (Départ de Cahors) 5 h. 15 matin. (Arrivée à Cahors) 7 h. 56 soir.

Train de Toire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 33 = matin.

ELECTIONS SÉNATORIALES

DU 5 JANVIER 1879

DÉPARTEMENT DU LOT.
ET RÉPARATIONS.

Candidats républicains conservateurs :

M. ROQUES,
Ancien notaire, Président du Conseil général ;

M. L. DELORD,
Ex-juge au Tribunal civil de Cahors,
Juge de paix à Lyon.

Cahors, 24 Décembre.

Tous les esprits sont aujourd'hui fixés sur l'opportunité de chacune des candidatures sénatoriales. On a fait beaucoup de bruit autour d'elles, et il n'est pas un atome de leur valeur individuelle qui n'ait subi l'épreuve du plus minutieux examen. On a fouillé dans tous les recoins de la vie publique, politique de chaque candidat, et si le mur de la vie privée même n'a pas été franchi, il a été bien près d'être entamé. Les menaces de la loi pénale ont été un frein salutaire dans cette circonstance. On nous rendra cette justice que nous avons eu garde de nous engager dans une pareille voie, irritante pour tous et sans utilité pratique dans les débats de la question à résoudre.

Les candidats étant suffisamment connus, nous avons cru mieux faire, quant à nous, en nous bornant à insister sur les situations politiques prises par chacun d'eux. Tout en respectant leurs convictions, le caractère de leurs aspirations, leur haute position, leur talent, leur dévouement même au pays, nous avons cherché à démontrer les angoisses de la Nation, saturée des difficultés sans cesse soulevées, depuis huit ans, par les divers partis. Nous avons fait ressortir que ces partis, appelés cependant dans nos hautes Assemblées, avec la mission plus spéciale d'asseoir un gouvernement capable de doter enfin le pays d'institutions stables, sans lesquelles les affaires ne peuvent reprendre l'essor auquel doit prétendre un peuple aussi actif et éclairé, aussi industrieux et aussi commerçant que celui de notre belle France, n'ont pas répondu à l'attente générale. Nous avons expliqué comment les Sénateurs actuels de la coalition, divisés par les vœux qui obsèdent chacun des trois partis auxquels ils appartiennent, se sont placés dans une impasse qui ne laisse d'issue à aucune solution pratique. Nous avons conclu d'une pareille situation que le seul parti à prendre c'était de renoncer patriotiquement à la continuation de leur concours et à confier à cette heure, nos intérêts à des hommes

nonvieux, pénétrés des exigences du moment et résolus à fonder définitivement le Gouvernement républicain, qui, d'une existence transitoire, a su déjà nous assurer, en tant qu'il a dépendu de lui, la sécurité à l'intérieur et la paix avec les puissances étrangères, tout en protégeant avec une sage énergie nos principes fondamentaux, la religion, la famille, la propriété.

MM. Roques et Delord remplissent assurément toutes les conditions désirables à cet égard. Ils sont d'une honorabilité inattaquable; ils ont acquis, dans le maniement des affaires, une expérience et des connaissances de nature à rassurer tous les intérêts généraux; leur dévouement à la République conservatrice a une notoriété incontestable et ils ont, on le sait, toute la volonté et l'énergie nécessaires pour faire triompher cette forme gouvernementale.

Ce sont donc ces hommes, nouveaux dans les hautes assemblées législatives, que nous avons dû recommander au choix de MM. les délégués sénatoriaux.

Nous sommes heureux de voir que notre appel a été entendu. On nous annonce, en effet, de toutes parts, des adhésions à peu près unanimes, et nous considérons ainsi l'immense majorité des votes du 5 janvier, comme acquise d'ores et déjà à nos deux candidats, MM. Roques et Delord.

Manifeste

DES SÉNATEURS RÉPUBLICAINS.

A messieurs les électeurs sénatoriaux,

Dans quelques jours, vous aurez à procéder aux élections ordonnées par la Constitution. Du vote que vous allez émettre dépend l'honneur des pouvoirs.

Il y a un an, le président de la République chargeait M. Dufaure de former un ministère constitutionnel. En même temps, il adressait aux Chambres un message qui rétablissait l'ordre dans l'Etat.

Quelques mois après, le nouveau ministère ouvrait l'Exposition universelle.

Les partis qui ont intérêt à diminuer la France affectaient de la déclarer déchue. L'Exposition a été la réponse.

A la même heure la diplomatie convoquait un Congrès à Berlin. La France y a été représentée, sa voix a été écoutée, et son influence n'a pas été étrangère au maintien de la paix.

Le gouvernement, voyant le pays rassuré et le crédit confiant, a présenté au Parlement un ensemble de travaux publics destinés à vivifier la production sur tous les points du territoire.

Le programme voté par les Chambres est en voie d'exécution.

Si conciliante qu'ait été notre politique, elle n'a pu désarmer les partis hostiles. Ils ont cons-

cié de leur impuissance; et bien qu'ils en fassent publiquement l'aveu, ils n'en persistent pas moins à signaler l'établissement définitif de la République comme un danger pour la société.

Depuis l'avènement du régime actuel, c'est la Nation qui gouverne, et il n'y a d'autre volonté souveraine que sa volonté légalement exprimée par le suffrage universel.

Lorsqu'on accuse la République de vouloir bouleverser l'ordre social, c'est donc la Nation qu'on accuse et qu'on injurie.

La République a remporté sur ses ennemis cette dernière victoire qu'elle les a réduits à la calomnie.

On ne peut l'attaquer qu'en dénaturant ses actes et ses intentions.

Aux yeux qui la nient ou la méconnaissent, elle répond par ses services et par ses œuvres.

Ses principes, vous les connaissez, et quant à ses œuvres, voyez ce qu'était la France, il y a huit ans, et ce qu'elle est aujourd'hui.

Vous avez à choisir, messieurs les électeurs, entre deux politiques : la politique constitutionnelle républicaine qui se montre et qui se nomme, et cette politique de coalition sans nom, sans franchise, qui ne peut avouer son drapeau, parce qu'elle en a trois, ni sa pensée parce qu'elle n'aurait à offrir au pays qu'une révolution suivie d'une guerre de prétendants.

Votre choix est fait. Le scrutin du 5 janvier 1879 confirmera le vote du 14 octobre 1877. Direct ou indirect, le suffrage universel n'a qu'une volonté.

Versailles, le 24 décembre 1878.

Les membres des bureaux des trois gauches du Sénat.

Pour le centre gauche :
Calmon, président; Feray, Bernard, vice-présidents; comte Rampon, Bertaud, membres du comité; Dauphin, Huguet, secrétaires; Dauphinot, questeur.

Pour la gauche républicaine :
Le Royer, président; Duclerc, vice-président; Jules Simon, Jules Favre, Oscar de Lafayette, membres du comité; Malens, secrétaire; Hérod, questeur.

Pour l'Union républicaine :
Testelin, président; Pelletan, Peyrat, délégués; Scheurer-Kestner, secrétaire.

Le National contient une curieuse lettre sur l'esprit politique des départements du sud-ouest, et du département du Lot en particulier. Nous en reproduisons le passage suivant :

Mon cher directeur,

Je viens de parcourir quelques-uns de ces départements du Sud-Ouest que les impérialistes affectent de considérer comme leur terre de prédilection. Je connaissais déjà ce pays, et j'avais été en mesure d'y observer, il y a quelques années, la recrudescence menaçante de bonapartisme. L'impression que j'en rapporte aujourd'hui est celle de l'affaissement rapide, général et irréversible du bonapartisme.

C'était une affection locale et rurale, qui se localise et se cantonne de plus en plus dans les campagnes reculées.

On rencontre par ici une foule de gens per-spasés, il y a quatre ans, du prochain retour de l'Empire, fort montés en bonapartisme à cette époque, et qui n'ont guère pu pour traiter de visionnaires mais ceux dont la crédulité robuste a résisté aux déceptions du temps et des événements. Le sens historique n'a jamais été très développé parmi les classes conservatrices de cette région, quand au sens moral et politique, il y est absolument rudimentaire. Aussi, l'intervention de l'épée du maréchal de Mac-Mahon, tranchant le noeud gordien en faveur du jeune homme de Chislehurst, son futur gendre, vous ne soupçonnez pas à Paris le succès prodigieux de cette fable grotesque dans les campagnes du Sud-Ouest, — était-elle vers 1874, chose reçue, attendue, accomplie d'avance.

Le 16 Mai avait ravivé, surexcité cette foi générale, un peu ébranlée dans l'esprit des conservateurs ruraux par les résultats des élections de 1876, et surtout par l'accord apparent entre le président et ses ministres républicains. On crut cette fois l'affaire faite, le coup d'Etat certain et la restauration tout à fait prochaine. Les fanfares de M. Paul de Cassagnac étaient discrètes en comparaison des sous-propos des chefs de file de parti. Vous savez d'ailleurs qu'à part la Gironde et le Lot-et-Garonne, où les républicains maintiennent vaillamment leurs positions, la candidature officielle n'enregistra, au 14 octobre, que des succès dans presque tout le reste du bassin de la Garonne.

Par contre, je ne pense pas que l'issue de la crise, que la soumission du maréchal, pour employer l'expression reçue, ait produit ailleurs un effet aussi décisif, une impression aussi profonde sur l'opinion. Les amis que je viens de voir m'affirment que le désappointement, la surprise, la stupéfaction des bonapartistes ruraux de la région dépassèrent tout ce qu'on peut imaginer. Le Message du 14 décembre portait à leurs illusions un coup si brusque et si pénétrant qu'ils en ont gardé, à l'égard des promesses de leurs meneurs, un scepticisme désormais incurable. Les bonapartistes des campagnes du Sud-Ouest n'ont d'ailleurs jamais rien eu de passionné, encore moins de fanatique. Ils sont foncièrement conservateurs, mais, à part cela, leurs opinions dynastiques sont tout à fait à fleur de peau.

On s'en aperçoit bien à la tournure que la campagne électorale pour le Sénat prend dans le Lot, dans les Landes, dans le Lot, dans la Haute-Garonne, dans le Lot-et-Garonne et dans la Gironde. Rien n'est plus significatif que la façon dont les candidats bonapartistes de ces départements s'efforcent à dissimuler leur étiquette. Ils se font bénins, modestes, réservés, discrets à l'égal des timides violettes de leur blason.

INFORMATIONS

Un étudiant tué dans les rues de Paris.

La Gazette de Francfort reçoit de Warzbourg les renseignements suivants sur un étudiant qui a été tué dans la rue par un sous-officier :

L'étudiant en médecine Charles Sicken, de Lichtenau, près Paderborn, avait été arrêté dans la nuit de dimanche à lundi pour avoir fait du tapage et devait être conduit par un piquet de soldats au poste principal de la ville. Il y avait peu de monde dans les rues; l'étudiant rencontra des camarades, qui lui demandèrent en plaisantant où il allait. Dans la rue de la Cour un peu avant midi, le prisonnier, qui était ira...

chercha à s'échapper, et le sous-officier prussien (Slesien) qui commandait le piquet lui tira à bout portant un coup de fusil dans le dos. La balle pénétra près de la colonne vertébrale, et la mort fut instantanée.

Détail caractéristique: les soldats qui composaient le piquet s'enfouirent à toutes jambes. Une foule immense se rassembla autour du cadavre. Une nouvelle de cet article horrible parvint en une heure à toute la ville; les doyens des corporations d'étudiants se réunirent dans la nuit pour délibérer.

La corporation Westphalia vint à la présidence, à la conférence, une assemblée générale des étudiants qui se réunirent en ce moment. Une profonde indignation se manifesta dans la population comme à l'université. Les étudiants déchirèrent leurs cartes. « A quoi nous sert-ilsent-ils, le tribunal académique si on nous fusille dans la rue comme des chiens? »

Hier 16 une foule de curieux entourait la tache de sang que se voyait encore dans la Cour. Aucun officier n'osa pénétrer dans les établissements publics fréquentés par les étudiants.

Lés étudiants ont envoyé au sénat académique une adresse dans laquelle ils demandent que le sous-officier soit rigoureusement puni et que la façon dont on lie les arrestations soit modifiée.

La dépouille de l'étudiant sera conduite demain soir au cimetière à la lueur des flambeaux et avec tous les honneurs académiques. Il est certain que les mille étudiants de Wurzburg feront tous, sans exception, parti du cortège.

Le meurtre commis à Wurttemberg par un sous-officier, sur un étudiant qu'il venait d'arrêter, a produit partout une vive émotion. La France contient à cet égard un article qui sera lu avec un grand intérêt. Nous en recommandons les dernières lignes aux électeurs sénatoriaux du Lot.

Nous croyons d'avance que le gouvernement impérial est vivement affecté de cette catastrophe, et nous sommes convaincus que l'empereur Guillaume ressent un sincère chagrin de ce meurtre.

Père lui-même, entouré d'enfants qui lui sont chers, le souverain, qui vient d'échapper à deux attentats, pense certainement au désespoir des malheureux parents de la victime.

Sur le bord du tombeau, sur le seuil de l'éternité pendant sa longue et incertaine convalescence, il a songé sans doute au respect de la vie humaine, et c'est dans ses propres souvenirs qu'il a puisé une horreur nouvelle pour ceux qui tombent.

Frappé par un assassin, il a frémi, en apprenant cet assassinat véritable.

De son côté, le prince de Bismarck n'est pas dit-on, un homme cruel ni sanguinaire, et on assure que son cœur s'émue tendrement aux joies de la famille.

Le puissant empereur et le chancelier de fer seront donc péniblement impressionnés par cette mort. Mais peut-être ne voudront-ils pas s'avouer qu'au dessus de ce cadavre se dresse, pour leur système politique, une redoutable responsabilité.

C'est le militarisme impitoyable qui a causé l'étudiant.

En effet, si un sergent brutal s'est livré à des violences et porte un coup de sa baïonnette on peut prétendre qu'il n'y a là qu'un acte individuel coupable.

Mais lorsqu'un sous-officier traverse les rues tranquilles d'une ville studieuse avec son arme chargée et y a dans le fait, que le commandement a prescrit et que la discipline a connu, un indice évident de l'agitation sérieuse des esprits en Allemagne.

jenne, Bavaois, frappé par une balle allemande, nous songeons à cette division bavaroise qui a incendié le village de Bazailles et massacré de faibles et innocentes femmes.

Peut-être le père, l'oncle, le frère de Charles Sicken faisaient-ils partie de ces bataillons, qui ont porté sur notre sol le fer et le feu, afin de fonder l'empire allemand?

Peut-être la mère de cet étudiant a-t-elle illuminé ses fenêtres pour saluer l'avènement du nouveau César germanique; peut-être a-t-elle acclamé la fortune de la Prusse?

Eh bien, qu'importe! Les mères françaises oublieront cela et auront leurs cœurs remplis de pitié pour celle dont on vient de tuer l'enfant.

A la même heure, nous sommes informés que en Russie, au renouvellement de réunions tumultueuses dans les écoles supérieures, le ministre de l'intérieur a ordonné d'appliquer aux élèves les lois sur les attroupements.

Ainsi donc, au-delà de nos frontières, du Rhin à la Vistule et de la Vistule à la Neva, les populations sont inquiètes, frémissantes, menacées, et on entend le sourd et sombre murmure des démocraties irritées.

Pour les contenir, il faut des lois de sûreté générale, d'état de siège, des cours martiales, en un mot la force.

Et nous, Français, vaincus par l'inconstante victoire, mais relevés par la République, nous jouissons sans trouble et sans lutte des bienfaits de la liberté.

Les lois sont obéies, les cités sont calmes et la nation est confiante, parce qu'elle sait qu'elle est maîtresse d'elle-même.

Salut donc, sainte Liberté, toi qui fus la consolatrice de nos malheurs et la réparatrice de nos désastres. Salut espoir des peuples et déesse de la France, qui l'a portée dans ses flancs!

Et vous, délégués sénatoriaux, qui tenez dans vos mains l'avenir de la patrie, ayez la grandeur de votre mandat.

Les bonapartistes avaient fait annoncer à Cahors, le mariage de l'ex-prince impérial avec la princesse Thyra, fille du roi de Danemark, Eugène-Napoléon, allait devenir ainsi beau-frère du futur roi d'Angleterre, et du futur empereur de Russie.

Ce mensonge n'a pas aussi bien réussi que les conventions du même genre, répandues dans les communes du Lot, à la veille des élections de 1876 et de 1877. On prétendait alors entr'autres choses, que le maréchal Mac-Mahon était le tuteur de l'ex-prince, et les candidats bonapartistes, grâce à d'habiles metteurs en scène, étaient considérés comme les précurseurs d'un empereur de vingt ans, inconsolable de n'avoir pu assister encore à quelques foires ou fêtes votives de notre département.

Triste retour des choses d'ici-bas! Voilà que la princesse Thyra n'attend pas que les élections sénatoriales aient eu lieu pour épouser... le fils du roi de Danemark. La manœuvre électorale était pourtant si bien trouvée!

La dépêche suivante contient les détails du mariage de la princesse.

Copenhague, 22 décembre.

Le mariage du duc de Cumberland avec la princesse Thyra a eu lieu hier soir, à huit heures. La cérémonie a commencé à sept heures. Parmi les invités, on remarquait les membres du Landsting, du Folkething, dissous, et du corps diplomatique et les hauts fonctionnaires civils et militaires, avec leurs femmes.

Les invités se sont réunis au château de Christiansborg, d'où ils se sont rendus à la chapelle du château.

Le roi ouvrait la marche avec la fiancée; venaient ensuite la reine et le fiancé, puis les autres princes et les représentants des puissances étrangères.

La bénédiction nuptiale a été donnée par l'évêque Martensen. Avant la bénédiction, on a sonné les cloches, et, après la bénédiction on a tiré des salves d'artillerie. Les jeunes époux ont reçu ensuite les félicitations de la famille royale. Quand le cortège a été de retour au château, les invités ont présenté leurs hommages aux deux époux et à la famille royale. Ensuite, à huit heures, après lequel le duc et la duchesse de Cumberland ont traversé, en voiture la ville, brillamment illuminée, pour se rendre au chemin de fer, où a été tiré un feu d'artifice composé de mille fusées.

CHRONIQUE LOCALE ET MÉRIDIIONALE

Nous recevons d'un Délégué sénatorial du canton de Montcuq, la lettre suivante:

A Monsieur le Directeur du Journal du Lot, Monsieur,

J'ai pris connaissance des lettres qui vous ont été adressées par des délégués des cantons de Gourdon et de Salviac relativement aux élections sénatoriales.

Pour ma part, j'apprécie beaucoup l'esprit de sagesse et de modération qui les a dictées. Je rends pleinement hommage au sens pratique des appréciations qui y sont développées.

Mais, Monsieur, que nous nous concertions entre électeurs pour l'acte important du 3 janvier, et je dois vous déclarer que pour un assez grand nombre d'entre nous, les réflexions si simples, si pleines de bon sens qui vous ont été exprimées sont loin d'être perdues; elles porteront leurs fruits, soyez en sûr.

Puisque votre journal paraît être la tribune où se fait entendre aujourd'hui librement la voix de nos campagnes, me permettez-vous de prendre moi-même un instant la parole.

On vous a dit, avec juste raison, que nous n'aimons pas les troubles, les bouleversements, et que c'est pour cette raison que nous ne préterons pas la main à la coalition des trois partis monarchiques. On nous savons qu'ils ne s'entendent aujourd'hui que pour renverser le Gouvernement régulièrement établi, et qu'au lendemain de la victoire, ils ne manqueraient pas de se sentir déchirer et de semer ainsi le désordre dans le pays.

On a ajouté, avec non moins de raison, que nous ne voulons plus de guerre, et que nous ne consentirions pas à livrer les destinées de la France aux mains inexpérimentées d'un jeune homme de 22 ans.

Tout cela est très vrai, et croyez que nous n'avons pas perdu le souvenir de la catastrophe de Sedan où l'empereur s'est livré à l'étranger avec 80 000 hommes, non plus que celui de la trahison du maréchal Bazaine.

Mais, ce qu'on nous a pas encore dit, c'est que nous savons aussi que la République est, beaucoup plus que l'Empire, économique des fonds publics.

Nous pouvons, au besoin, quoiqu'un peu experts en matière de finances comparer des chiffres.

L'empereur touchait une liste civile de 25 millions, plus les revenus des propriétés de l'Etat estimés à 16 millions environ, ce qui faisait, par an, 41 millions, sans compter les dotations des membres de sa famille; le traitement du Président de la République n'est que de 600,000 francs auxquels il faut ajouter une somme égale pour frais de voyages et de représentation, en tout 1 million 200,000 francs.

Le Président de la République nous coûte donc, par an, 40 millions de moins que l'empereur.

C'est déjà une assez belle économie. Les ministres de l'Empire recevaient un traitement d'environ 110,000 francs par an, ceux de la République ne touchent que 70,000 francs environ.

La différence est encore sensible au profit de la République.

Les sénateurs de l'Empire avaient une indemnité annuelle de 30 mille francs, et les députés recevaient par mois 2,400 francs, ce qui, pour dix mois de session ordinaire et extraordinaire, élevait l'indemnité de chaque député à 24 mille francs par an.

Tandis que les sénateurs et les députés de la République ne reçoivent qu'une indemnité fixe de 9 mille francs.

Les économies que la République obtient ainsi, elle les emploie à développer l'instruction publique, à entreprendre des travaux utiles, notamment à créer de nouvelles

lignes de chemins de fer, comme par exemple, celles qui vont être établies dans notre département, jusqu'à ce jour si oublié.

Savez-vous, Monsieur, qu'après une année de rude travail lorsque nous avons payé les impôts, le salaire des domestiques et des ouvriers, le produit de nos terres n'est pas considérable, et que nous sommes obligés de compter, de nous imposer des privations.

Aussi sommes-nous bien heureux de voir des économies que la République réalise par rapport à l'Empire; et, au moins d'être aveugles, nous ne pouvons que soutenir le gouvernement qui nous coûte le moins et nous donne le plus.

Croyez-moi, Monsieur, beaucoup, sur ce point, pensent comme moi. Nous en aurons la preuve le 5 janvier.

J'ai vu dans le dernier numéro de votre journal, la lettre remarquable de M. Pagès-Duport, ancien député du Lot.

Ce Monsieur n'était pas, autrefois, dit-on, pour la République, et, comme vous, il nous conseille pourtant aujourd'hui de voter pour les deux candidats républicains, MM. Roques et Delord.

On nous assure que M. Pagès-Duport a de hautes capacités et une grande fortune. Si, à l'exemple de M. Calmon, sénateur, il nous donne lui aussi, ce conseil, c'est qu'il le croit sage sans doute, car il n'aurait probablement pas à gagner plus que nous, à une politique qui pourrait compromettre la prospérité du pays.

M. Pagès nous le voyons, est arrivé à la République par le même chemin que nous: celui de la Raison, et, comme en matière politique, c'est, je crois, le guide le plus sûr, je vous déclare, Monsieur, que je suivrai les bons conseils que nous donne M. Pagès et que nous avons déjà donnés M. Calmon.

Je crois pouvoir ajouter, en terminant, que nous sommes, à la campagne, plus sensibles qu'on ne le pense généralement, et que beaucoup seront surpris des résultats de l'élection sénatoriale dans notre département.

Je suis, avec respect, etc.

M. Pagès-Duport adresse la réponse suivante aux abonnés du Courrier du Lot. Nous regrettons que notre honorable correspondant n'ait pas pu nous adresser plus tôt le silence à de pareilles attaques et laisse à l'opinion publique le soin de les apprécier comme elles le méritent.

Paris, 23 décembre.

Monsieur le directeur du Courrier du Lot, Au lieu de discuter ma lettre aux électeurs sénatoriaux, le Courrier du Lot publie deux prétendues conversations qui auraient été tenues, l'une chez moi, à Albas, l'autre dans les bureaux de votre Journal.

Dans la première de ces prétendues conversations qui d'après le Courrier du Lot, aurait été écrite de ma main, on voit l'usage de termes qui n'ont jamais été employés par moi.

La deuxième conversation, aurait eu lieu dans vos bureaux, à Cahors, en présence de MM. R..., C... et B...; elle aurait été rapportée par le Courrier du Lot.

Ce journal offre d'appuyer son récit en publiant les noms très propres des témoins.

Je mets au défi le Courrier du Lot de citer les noms des deux mouchards qui auraient écrit textuellement mes paroles en sortant de chez moi, ainsi que les noms de son reporter M. B... et des deux autres personnages mystérieux R... et C...

Agrez

A. PAGÈS DUPORT.

A cause des fêtes de Noël, le Journal du Lot ne paraîtra pas jeudi.

Le Gouvernement a résolu de donner le plus vite impulsion aux études définitives puis aux travaux du Chemins de fer de Montauban à Limoges par Cahors, Gourdon, Souillac et Brive.

Par décision du 3 Décembre courant, M. le Ministre de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-arts, a accordé à M. le Préfet du Lot pour la décoration de son salon d'honneur de la Préfecture huit belles gravures de Maîtres, magnifiquement encadrées.

Les noms des officiers ayant satisfait aux examens de sortie de l'école militaire supérieure, sont publiés par décret du 15 Juin 1878, et obtenu le brevet de capacité, figurent au Journal officiel.

Conformément aux dispositions contenues dans la décision présidentielle du 20 décembre 1877, un certain nombre d'officiers, pris parmi ceux qui ont obtenu le brevet de capacité avec la mention très bien, pourront être admis à faire un stage de deux années, tant à l'état-major général du ministre que dans un état-major général de corps d'armée et dans les corps de troupe.

Dans la liste des capitaines qui ont obtenu la note très bien nous sommes heureux de voir figurer M. Maitrot, du 7^{me} d'infanterie.

Pour la chronique locale, M. Layton

DERNIÈRES NOUVELLES

La session a été close samedi soir par décret du président de la République.

Les Chambres ouvriront la session ordinaire de 1879, le 14 janvier, second mardi du mois, conformément aux prescriptions de la Constitution. Il n'y aura pas besoin de décret de convocation, la réunion des Chambres, à cette date, ayant lieu de plein droit, comme par le passé.

Bourse de Paris

Table with 3 columns: Valeurs diverses, Cloture du 23 décembre, Cloture précédente. Rows include Rente 3%, Obligations, Suez, Italien 5%.

Théâtre de Cahors

Spectacle du 23 décembre 1878. A la demande générale, Giroflé-Girofla, opéra bouffe en 3 actes.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Librairie J. HETZEL et C^o, 18, rue Jacob, Paris. MAGASIN ET BIBLIOTHÈQUE D'ÉDUCATION ET DE RÉCRÉATION.

LES DEUX COLLECTIONS NOUVELLES ILLUSTRÉES

A l'exception de deux ouvrages, la Collection de 80 à 50 francs se compose d'éditions nouvelles d'ouvrages déjà connus, et nous pourrions dire déjà célèbres. Les deux nouveaux, l'un absolument inédit, — la Famille Martin, est l'histoire d'une famille sentimentale et amusante d'une famille d'ours, illustrée de très-beaux dessins de Lançon.

Un gracieux livre, qui certainement fait honneur à la librairie de M. Rothschild, est la belle publication, intitulée A travers champs, Botanique pour tous. Le Ministère de l'Instruction publique l'a adopté dès son apparition pour les Bibliothèques populaires et scolaires.

Le sieur Baret, de Paris, atteint d'un asthme depuis plusieurs années, ne pouvait rester couché sans éprouver des suffocations violentes qui menaçaient de l'étouffer; depuis plus de trois années, il était réduit à passer la nuit dans un fauteuil. Sur les conseils du professeur Lecomte, il fit usage des Cigarettes indiennes au cannabis indica, de M. GRIMAUD, et le soulagement fut immédiat.

PAPIER LARDY

Le papier Lardy est un papier d'élite, qui se distingue par sa blancheur et sa douceur.

GAISSE REPORTS

Assure en toute sécurité à tout capital remboursable à volonté, 20 à 25 % de revenu par an payables par mois.

LA BOTANIQUE POUR TOUS

Un gracieux livre, qui certainement fait honneur à la librairie de M. Rothschild, est la belle publication, intitulée A travers champs, Botanique pour tous.

BONDE AUTOMATIQUE

La BONDE AUTOMATIQUE évite la mise en bouteille des liquides, vins, cidres, bières, etc.

ADDOUARD

Professeur de Prothèse et de Chirurgie Dentaire, à Paris. Chirurgien-Dentiste du Lycée de Cahors.

LUTZY

Le sieur LUTZY a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à l'occasion du jour de An, on trouvera chez lui un grand assortiment de Bonbons fins, Fruits confits, Chocolats variés, etc.

Chien du Capitaine, par Louis Enault, Humphry Davy, par Albert Lévy.

Revue Scientifique. Les inventions d'Edison, par A. Angot. Les livres d'étranges. — Le pavillon chinois à l'Exposition universelle.

Revue Politique et Littéraire. Lamartine, sa vie et ses idées politiques, d'après M. Louis de Ronchaud.

LA BOTANIQUE POUR TOUS. Un gracieux livre, qui certainement fait honneur à la librairie de M. Rothschild, est la belle publication, intitulée A travers champs, Botanique pour tous.

LA BONDE AUTOMATIQUE. La BONDE AUTOMATIQUE évite la mise en bouteille des liquides, vins, cidres, bières, etc.

ADDOUARD. Professeur de Prothèse et de Chirurgie Dentaire, à Paris.

LUTZY. Le sieur LUTZY a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à l'occasion du jour de An, on trouvera chez lui un grand assortiment de Bonbons fins, Fruits confits, Chocolats variés, etc.

SOCIÉTÉ METALLURGIQUE

DE TARN-ET-GARONNE. Société Anonyme, Capital : 2,100,000 fr. Divisé en 4,200 actions de 500 francs.

2,500 ACTIONS

SONT MISES A LA DISPOSITION DU PUBLIC AU PRIX DE 300 FRANCS

Dividendes votés par l'Assemblée du 22 octobre 1877, 25 francs payables le 1^{er} Janvier, et 12 fr. 50 payables le 1^{er} Juillet prochain.

La Société possède à Borgeres et à Bruniel, deux groupes puissants d'usines d'une grande valeur et outillées pour produire chaque année huit millions de kilogrammes d'acier, de fer fins, fils de fer et pointes valant en temps normal, TROIS MILLIONS ET DEMI de francs.

Le Rapport présenté à l'Assemblée du 22 octobre constate sur les affaires minières, pour 1877, un bénéfice de 1 million 450,000 francs sur lesquels 700,000 francs ont été employés en améliorations industrielles. Un dividende de 25 francs sera distribué le 1^{er} Janvier et un autre de 12 fr. 50 sur celui de 1878, le 1^{er} Juillet.

Les 574,000 francs restants, réalisés et en valeurs, constituent une réserve spéciale qui représente, d'elle seule, la rémunération des actions pendant plusieurs années. Ces titres présentent donc toute sécurité pour leur revenu. La situation industrielle de la Société et les éléments de bénéfices qu'elle possède leur promettent une large rémunération et de très importantes plus-values.

Prix de l'action 500 francs

100 fr. en souscrivant... 100 fr. PAYABLES: 100 fr. le 10 Janvier, coupon 100 fr. de 25 fr. à déduire net... 175 fr. 200 fr. le 10 Janvier... 200 fr.

Il est bonifié 2 fr. 50 aux actions libérées immédiatement; leur prix ressort net à 172 fr. 50.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE le JEUDI 26 au SAMEDI 28 Décembre au Siège Social, 80, rue Talbot.

Les Bureaux du PETIT FINANCIER, A PARIS, 402, rue de Richelieu, et chez tous les correspondants de province.

BONDE AUTOMATIQUE

CARENNE, H. SUE et C^o, Bordeaux. Seuls concessionnaires du brevet Des vignes frères.

La BONDE AUTOMATIQUE évite la mise en bouteille des liquides, vins, cidres, bières, etc. Elle ne laisse pénétrer dans les fûts que l'azote qui s'oppose naturellement à toute fermentation, putréfaction, moisissure, etc.

ADDOUARD

Professeur de Prothèse et de Chirurgie Dentaire, à Paris. Chirurgien-Dentiste du Lycée de Cahors.

Sera du 1^{er} au 5^{ème} de chaque mois, Boulevard Sud, Maison CARAYON, à Cahors.

Dents et Dentiers récemment perfectionnés, posés sans douleur, extraction de racines, servant à la mastication comme les Dents naturelles, et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé (garantis 10 ans).

Guérison des maladies des Dents et des Gencives. Traitement spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, suppression du tartre, métallisations, arifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire pratiquées d'après le système américain.

PATASSERIE CONFISERIE

LUTZY, 13, rue de la Liberté, à Cahors, 13.

Le sieur LUTZY a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'à l'occasion du jour de An, on trouvera chez lui un grand assortiment de Bonbons fins, Fruits confits, Chocolats variés, etc.

Pour tous les extraits et articles non-signés, le Propriétaire-gérant, A. Layton.

Bureau : 29 rue Saint-Roch. MUSEE DES FAMILLES

Une livraison par mois avec dix à quinze magnifiques gravures inédites : un splendide volume par an. NOUVELLES, HISTOIRES, SCIENCES, VOYAGES, BEAUX-ARTS, ACTUALITES. Moralité irréprochable. Texte par A. Genevay, H. de la Blanchère, Bertoud, Comettant, Deslys, Etienne Marcel, Chalamel, Paul Cellières, R. de Navery, Verne, etc. Illustration, par A. de Bar, Bertall, Doré, Foulquier, Gavarni, Johannot, Lix, H. Scott, C. Gilbert, Kauffmann, Morin, etc. — Le volume de 1878 (45^e année de la collection) est en vente.

Collection : les 30 premiers volumes, chacun, 4 francs, port en sus ; les volumes suivants, 31 à 42, Paris, 6 francs, et 7 fr. 50. Les volumes 43 à 45, 7 francs ; Départements, 8 fr. 50 franco.

ENVOI D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN CONTRE 50 CENTIMES, EN TIMBRES-POSTE.

DOUCÈDE,

Marchand TAILLEUR, RUE DE LA LIBERTÉ, à Cahors.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai pris la suite des affaires de M. FOISSAC, comme marchand tailleur et que je m'efforcerai de mériter votre confiance par les soins que j'apporterai aux commandes que vous voudrez bien me confier.

Je me recommande spécialement pour la solidité, l'élégance, la bonne qualité et la modicité de mes prix.

DOUCÈDE, marchand tailleur.

UN FRANC PAR AN Le Moniteur des Valeurs à Lots 52 NUMÉROS PARISSANT TOUS LES DIMANCHES

Le Goutte et les Rhumatismes

sont complètement guéris par la

Quate anti-rhumatisinale du Dr Patisson.

Elle est employée avec le plus grand succès contre les accès de goutte et les affections rhumatismales de toute espèce.

En rouleaux de fr. 2 et de fr. 1, chez Saint-Sevez, pharmacien à Cahors, place nationale et rue de la Liberté, et dans toutes autres pharmacies.

Expédition franco par la poste.

Hernies

Guérison radicale, selon les cas par les nouveaux appareils à PELOTTE en gomme naturelle, moulées dans les hôpitaux, sur les divers cas de Hernies. Consultez M. Ch. de Thomis BIONDETTI, spécialiste, qui sera avec un assortiment de ses appareils, à Cahors, le 29 décembre, hôtel des Ambassadeurs, visible de 11 heures du matin, à 3 heures du soir, ne prolongera pas son séjour au-delà du jour fixé; se rend à domicile et traite par correspondance (affranchir).

CHACUN CHEZ SOI peut très facilement et rapidement ARGENTER, d'une façon durable, tout objet en cuivre, bronze, etc., RÉARGENTER le Ruolz et le Plaqué usé, avec le Blanc d'argent pur, de M. MARTY, 9, rue Saint-Hilaire, à Toulouse. La boîte avec instruction, 4 fr. 50 c.; la demi-boîte, 2 fr. 50 c.; le quart de boîte, 1 fr. 50. (Envoi franco contre timbres-postes.) Se trouve à Cahors, chez M. SOULIE, doreur.

ROZIÈRES

PÂTISSIER, CONFISEUR, GLACIER A l'honneur de prévenir sa clientèle qu'à l'occasion du jour de l'An, on trouvera chez lui, provenant des meilleures Maisons, un grand assortiment de Bonbons fins, Marrons glacés, Froids confits, Chocolats variés, Vins fins, Liqueurs, etc., etc.

FROMAGES GLACÉS ET GLACES. Bonbons Camargo, nouveautés du jour.

CHOCOLAT-MENIER LE VÉRITABLE NEM

SIROP ET PÂTE DE LAGASSE à la Sève de Pin maritime. Les personnes faibles de poitrine, celles atteintes de Toux, Rhumes, Gripes, Catarrhes, Bronchites, Enrouement, Extinction de voix et Asthme, sont certaines de trouver un soulagement rapide et guérison dans l'emploi des principes balsamiques du pin maritime concentrés dans le Sirop et la Pâte de Sève de Pin de Lagasse. Dépôt dans les principales Pharmacies.

CIGARETTES INDIENNES au Cannabis Indica de GRIMAULT & Co, Pharmaciens à Paris. Il suffit d'inspirer la fumée des Cigarettes au Cannabis indica, pour faire disparaître les plus violents accès d'Asthme, la toux nerveuse, l'enrouement, l'extinction de voix, les névralgies faciales, l'insomnie et combattre la phthisie laryngée, et toutes affections des voies respiratoires. — Chaque Cigarette porte la signature de GRIMAULT & Co. Dépôt à Cahors, à la pharmacie droguerie Vinel.

LA NATIONALE Compagnie d'Assurances sur la Vie ÉTABLIE À PARIS, RUE DE GRAMMONT ET RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, 18 (anciennement Compagnie Royale) FONDS DE GARANTIE: 150 MILLIONS Constitution immédiate d'un capital payable au décès de l'Assuré PAR L'ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIÈRE Participation dans les bénéfices de la Compagnie. Augmentation du Revenu PAR LA RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE Capitales payées aux décès des Assurés depuis l'origine de la Compagnie... 42,545,352 fr. Arrérages payés aux Rentiers... 142,266,147 fr. Bénéfices payés aux Assurés en cas de décès pour la vie entière... 17,786,073 fr. S'adresser pour les renseignements, à MM. Bénéch, à Cahors; Puel, à Figeac; Lacambre; Gourdon; Bap^{te} Planion, à Souillac.

LA RÉGLISSE SANGUINÈDE GUÉRIT les Rhumes, Gastrites, Crampes et Faiblesses d'Estomac. Quand on en mange après les repas, on digère toujours très-bien. Un seul essai suffit pour s'en convaincre. Dépôt dans toutes les pharmacies. Dépôt à Cahors, chez M. Vinel, pharmacien.

LE MONITEUR DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE Paraît tous les Dimanches en grand format de 16 pages RÉSUMÉ DE CHAQUE NUMÉRO: Bulletin politique, — Bulletin financier. Revue de toutes les fr. valeurs de la Bourse. Recettes de ch. de fer. 4 fr. PAR Correspondance étrangère. 4 fr. AN Coupons échus, appels de fonds, etc. Cours des valeurs en banque et en bourse. Bulletin agricole. Liste des tirages. Vérifications des sorts. Correspondance des abonnés. Renseignements. PRIME GRATUITE Manuel des Capitalistes 1 fort vol. de 430 pages in-8° Ouvrage le plus complet qui ait été fait jusqu'à ce jour, contenant l'histoire-que de toutes les valeurs. Paris — 7, rue Lafayette — Paris Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

VIENT DE PARAITRE Un Livre utile et indispensable à tous, le GRAND ANNUAIRE-ALMANACH ILLUSTRÉ POUR LE DÉPARTEMENT DU LOT ET TOUTE LA FRANCE ANNÉE 1879 APERÇU DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE VOLUME. MATIÈRES D'INTÉRÊT LOCAL: LE DÉPARTEMENT DU LOT AVANT 1789, (Notice) par M. L. COMBARIEU, archiviste départemental. AUTORITÉS ÉLECTIVES: Sénateurs, Députés, Conseillers généraux et Conseillers d'arrondissements. ADMINISTRATIONS PRÉFECTORALE ET SOUS-PRÉFECTORALES: Préfets, Sous-Préfets, Secrétaire général, Conseillers de préfecture et personnel. TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE: Noms des Magistrats, Juges, Juges de paix, Greffiers, et Huissiers. TRIBUNAUX DE COMMERCE. ADMINISTRATIONS: Contributions directes et indirectes; Enregistrement et Domaines; Ponts et Chaussées, Navigation; Routes; Chemins vicinaux, Chemins de fer. AUTORITÉS religieuses et militaires. ADMINISTRATION des Postes et Télégraphes, Lycée, Collèges, Assistance publique, Tabacs, Ferme-École, Monuments historiques. LISTE DES COMMUNES: Maires, Adjoint, Curés, Instituteurs, Bureaux de poste, Population. FOIRES ET MARCHÉS. — ANNONCES. MATIÈRES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL: CALENDRIER: Prévission du temps. CULTURE ET ÉPHEMÉRIDES. TABLEAU des Poids, des Mesures et des Monnaies de France. LES DEVOIRS DES MAIRES PENDANT L'ANNÉE. CONSEILS POUR LA SANTÉ (Recettes utiles), Éducation des Enfants, Anecdotes, Néologie, Inventions et Découvertes, Revue politique et littéraire de l'année, Exposition universelle de 1878. ORIGINE ET STATISTIQUE DU GLOBE (ancien continent) Europe: Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Danemark, Espagne, Grande-Bretagne, Grèce, Italie, Pays-Bas, Portugal, Russie, Suède et Norvège, Suisse, Turquie, Afrique, Égypte, Asie, Empire Ottoman, Perse, Empire Chinois, Japon, Sibérie, Judée et Indo-Chine. AMÉRIQUE DU NORD (nouveau continent): Canada, États-Unis, Mexique, Amérique Centrale, Antilles. AMÉRIQUE DU SUD: Colombie, Équateur, Pérou, Bolivie, Chili, Patagonie, Confédération Argentine, Uruguay, Paraguay. BRÉSIL: Guyanes, Vénézuéla, Continent Austral, Océanie, Malaisie, Australasie, Polynésie.